



Centre technologique des résidus industriels

Rapport annuel 2004-2005

Mot du président

L'année 2004-2005 fut, pour le Centre technologique des résidus industriels (CRTI), l'aboutissement d'un dossier capital. Les membres du conseil d'administration, appuyés par la directrice générale, ont consenti au cours des dernières années des efforts et des ressources considérables afin d'assurer la pleine et entière reconnaissance du CRTI par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que par le réseau Trans-Tech.

Le Premier ministre du Québec, Monsieur Jean Charest, a fait cette annonce le 24 août 2004 au Campus de Rouyn-Noranda du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue en compagnie du ministre responsable de l'Abitibi-Témiscamingue, Monsieur Pierre Corbeil, et du député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, Monsieur Daniel Bernard.

Affilié au réseau Trans-Tech des Centres collégiaux de transfert technologique (CCTT), le CRTI devient le 30^e centre accrédité, un atout important pour la région. Avec cette reconnaissance, en plus de bénéficier d'un budget de fonctionnement de 150 000 \$ pour les 3 prochaines années, le CRTI peut maintenant proposer à ses entreprises partenaires un crédit d'impôt remboursable de 50%.

Fondé en 2000, le CRTI est une création issue d'un large consensus régional. La détermination du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue d'agir en matière de recherche et développement est à l'origine de sa naissance. La présence en région d'importantes entreprises forestières et minières cherchant à valoriser leurs matières résiduelles a renforcé les démarches de l'établissement.

Aujourd'hui, seize chercheurs et techniciens assurent des activités de recherche appliquée, d'aide technique et d'information à l'entreprise et collaborent à l'implantation de nouvelles technologies et à la mise sur pied de projets d'innovation.

Dans un souci de consolider sa mission et d'élargir son développement et la portée de ses actions sur l'ensemble du territoire québécois, le CRTI a initié des discussions avec d'autres centres collégiaux de transfert technologique œuvrant dans des champs d'activités connexes. L'objectif de cette démarche est d'établir des alliances stratégiques dans le respect des champs de compétences et en toute complémentarité. Au cours de l'année 2004-2005, le CRTI a conclu une entente de partenariat avec le Centre d'enseignement et de recherche en foresterie (CERFO). Cette entente aura des retombées positives pour le développement de notre région, notamment pour l'industrie forestière.

En terminant, le CRTI est fier de souligner le travail accompli par son personnel dans le dossier de l'implantation de pratiques sylvicoles intensives adaptées pour améliorer les rendements forestiers de l'industrie en forêt boréale. Ce projet, financé par le programme « Initiatives régionales stratégiques » du gouvernement canadien, a fait l'objet d'une reconduction pour 3 années supplémentaires. Ce projet permet d'envisager des éléments de solution aux préoccupations des québécois concernant la forêt boréale et confirme la nécessité de poursuivre la mission du Centre collégial de transfert technologique du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.



Serge Boulet
Président

Notre mission :

**contribuer à la mise
en valeur des matières
résiduelles ou
sous-utilisées de
l'industrie primaire**

Nos orientations :

assumer un leadership national dans le développement de procédés et de produits faisant usage de résidus industriels

Mot de la directrice générale



L'exercice 2004-2005 fut à nouveau une année mouvementée pour les trois secteurs d'activités du CTRI soient : l'environnement minier, agricole et forestier. L'équipe d'Amos a accueilli deux nouvelles ressources (un biologiste et un technicien forestier). Pour leur permettre de se joindre à l'équipe, celle-ci a dû déménager temporairement d'étage pour laisser place aux travaux de rénovations. Du côté de Rouyn-Noranda, l'équipe s'est agrandie par l'ajout d'un ingénieur minier, d'une technicienne en chimie et d'une adjointe administrative à la direction. À Ville-Marie, l'embauche de deux nouvelles agronomes a nécessité l'agrandissement des espaces de travail dans le même édifice. De plus, grâce au programme Emploi carrière-été, le CTRI a encadré trois étudiants en quête d'expérience de travail dans leur domaine d'études.

Même si le nombre d'employés est passé de quatorze à vingt-et-un au plus fort des activités de l'été, les revenus totaux ont subi une baisse de 50 %, passant de 1 357 000 \$ à 673 000 \$. Ce manque à gagner s'explique en partie par le fait que le CTRI n'a pu renouveler, à titre d'organisme responsable, le contrat inscrit dans le cadre du programme Initiatives régionales stratégiques de Développement Économique Canada (IRS-DEC). La nécessité pour les CCTT d'obtenir une signature du formulaire M-30, régissant les financements du gouvernement fédéral dans les champs de compétences provinciaux, aurait occasionné des délais problématiques. Comme les universités sont exemptées de cette formalité, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT – partenaire de l'entente), s'est vue confier la gestion globale du projet IRS-DEC 2004-2007 totalisant plus de 1,45 M\$ sur trois ans. C'est pourquoi une exemption au règlement M-30, similaire aux universités québécoises, serait souhaitable pour les CCTT.

Le financement provenant d'entreprises privées et d'organismes publics non gouvernementaux a lui aussi subi une baisse comparativement à l'an dernier, passant de 505 000 \$ en 2004 à 415 000 \$ en 2005. Globalement, la participation financière des organismes privés pour la réalisation d'une cinquantaine de projets représentait environ 63 % du financement total. [L'élargissement du conseil d'administration du CTRI, prévu pour la fin de l'année 2005, viendra compléter les exigences d'organismes à but non lucratif autonome.]

L'accréditation du CTRI à titre de Centre collégial de transfert de technologie reconnu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) venait

mettre fin à une longue année d'absence de financement provincial. En effet, cette reconnaissance s'accompagne d'une subvention de 150 000 \$ par année du MELS pendant les trois premières années d'exercice. Cette somme étant principalement consacrée au fonctionnement des CCTT, le CTRI a pu procéder à l'embauche de personnel administratif permanent, conférant ainsi des assises plus solides à son organisation. Cette accréditation a également profité aux trente-deux entreprises ayant réalisé, avec le CTRI, des essais en recherche et développement admissibles au programme de crédit d'impôt. En effet, les revenus du CTRI provenant d'entreprises bénéficiant de ce programme s'élevaient à 190 000 \$ et la valeur des activités reliées à ces projets totalisait plus de 2 300 000 \$.

L'année fut également fructueuse au chapitre des partenariats inter-CCTT. En effet, le Centre d'enseignement et de recherche en foresterie (CERFO) du Cégep de Ste-Foy et le CTRI ont signé une entente de collaboration pour la réalisation de projets partageant des champs communs d'activités. Ce resserrement des liens entre les membres du Réseau Trans-Tech augmentera la capacité des CCTT à remplir leur mission de développement technologique à la grandeur de la province.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Johanne Morasse'.

Johanne Morasse, *ing.f., M.F., Ph.D.*
Directrice générale





Le conseil d'administration

M. Serge Boulet, président et trésorier du C.A.

Coordonnateur de la formation continue du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

M. Daniel Marcotte, vice-président du C.A.

Directeur général du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

M. Richard Pigeon, administrateur du C.A.

Directeur des études du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

M^{me} Johanne Morasse, Ph.D., secrétaire du C.A.

Directrice générale du CTRI

L'équipe en environnement forestier



De gauche à droite : Pierre-Philippe Dupont-biologiste, Katherine Girardin-ing.f., Johanne Morasse-ing.f., M.F., Ph.D. et directrice générale, Guylaine Bois-biologiste et coordonnatrice forêt, Marie-Ève Sigouin-ing.f., Stéphane Gaussiran-ing.f. et coordonnateur ligniculture. Absente sur la photo : Guylaine Magny, B. Sc. Adm.

L'équipe en environnement minier



De gauche à droite : Linda Léveillé-B.A.A. et adjointe administrative à la direction, Nancy Déziel-technicienne en chimie, Gilbert Rousseau, ing. minier, Filani Magassouba, ing. minier

Les réalisations

- Production des documents nécessaires à l'accréditation du CTRI par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS).
- Annonce de l'accréditation du CTRI à titre de CCTT reconnu par le MELS, au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue par le Premier ministre du Québec, M. Jean Charest, en compagnie du ministre des Ressources naturelles et responsable de l'Abitibi-Témiscamingue, M. Pierre Corbeil, et du député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, M. Daniel Bernard.
- Renouvellement du projet « ligniculture boréale et faune forestière » du programme Initiatives régionales stratégiques de Développement économique Canada totalisant 1 450 000 \$ sur trois ans (2004-2007) en collaboration avec la Forêt d'enseignement et de recherche Harricana (FERH) et l'UQAT pour lequel le CTRI est responsable du volet transfert technologique, soit 340 000 \$.
- Poursuite des travaux prévus à la quatrième année de l'entente spécifique de régionalisation « bœuf de créneaux » totalisant 2 325 000 \$ sur cinq ans en collaboration avec la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue (CRÉAT), le Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et l'UQAT pour laquelle le CTRI est responsable du volet transfert de technologie.
- Signature d'une entente de partenariat avec le Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Ste-Foy (CERFO).
- Organisation du Colloque « Penser clients : une stratégie gagnante pour l'entreprise » tenu le 5 octobre 2004 à Rouyn-Noranda, en collaboration avec FOR@C, Développement économique Canada, SADC Abitibi-Ouest et Forintek.
- Publication de 12 bulletins mensuels de l'INFOCTRI distribués électroniquement à plus de 800 lecteurs du domaine forestier, agricole et minier.
- Participation du CTRI à la publication d'un document de référence pour le Réseau Ligniculture Québec (RLQ).

L'équipe en environnement agricole



De gauche à droite, rangée arrière : Pierre Giaro, ing.f., Christian Barrette-agr., André Barrette-tech. méc., Olivier Dunand-agr. coordonnateur agro., Pierre Gauthier-étudiant, Dominic Fleury-étudiant. De gauche à droite, rangée avant : Mylène Grenier-tech. agr., Céline Girard-agente de bureau, Josée Falardeau-agr. et Josianne Richer-agr.

Signature de l'accréditation du CTRI par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec



De gauche à droite : MM. Pierre Corbeil, ministre des Ressources naturelles et responsable de la région d'Abitibi-Témiscamingue, Richard Pigeon, directeur des études du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, M^{me} Johanne Morasse, directrice générale du CTRI, MM. Jean Charest, Premier ministre du Québec, Daniel Marcotte, directeur général du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, Serge Boulet, président du CTRI et Daniel Bernard, député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue

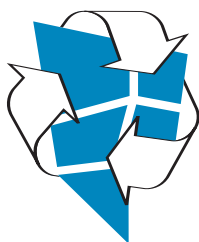
Signature de l'entente CERFO-CTRI



M^{me} Johanne Morasse, directrice générale du CTRI, MM. Louis Hamel, directeur général du CERFO, Daniel Marcotte, directeur général du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, et Serge Boulet, président du CTRI

Quelques-uns des principaux projets

- Valorisation agricole de boues de papetière.
- Fabrication de panneaux OSB à partir de branches de peuplier faux-tremble.
- Développement d'un système de biodigester pour la production d'énergie et de compost.
- Utilisation d'écorces de conifères pour parcs d'hivernement d'élevage de bovins.
- Utilisation des tiges de cimes résiduelles non-commerciales de conifères.
- Développement d'un système de récolte de résidus de coupe forestière.
- Potentiel d'utilisation de bois submergé de qualité inférieure..
- Plantation de saules pour la revégétation de sites de décapage minier.



Centre technologique des résidus industriels

Amos

341, Principale Nord
Amos QC J9T 2L8
Tél. : 819 732-8809

Rouyn-Noranda

425, boulevard du Collège
Rouyn-Noranda QC J9X 5E5
Tél. : 819 762-0931
Sans frais : 1-866-234-3728

Ville-Marie

21-B, rue Saint-Gabriel Sud
Ville-Marie QC J9V 2A1
Tél. : 819 629-5008